



Le CCAS de la Ville de Saint-Flour

Auxiliaire de puériculture h/f

Contrat à durée déterminée à 35h

Ville de 7 127 habitants – Sous-Préfecture du Cantal

Missions :

Au sein de la structure multi accueil, accompagner les enfants dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne : repas, propreté, sommeil.

Guider l'enfant vers l'autonomie et la socialisation en respectant ses propres rythmes.

Activités et tâches du poste :

Accueillir, informer et accompagner l'enfant et sa famille

Dispenser les soins quotidiens à l'enfant de 2.5 mois à 4 ans

Participer à l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant, des matériels de soins et ludiques

Contribuer à l'éveil, au développement et à la socialisation de l'enfant

Accueillir et accompagner collègues et stagiaires en formation

Participer à la vie du projet d'établissement

Exigences requises :

Niveau requis : D.E Auxiliaire puériculture Exigé

Compétences nécessaires :

Capacité d'adaptation, Travail en équipe, polyvalence, réactivité, sens de l'accueil et savoir-être.

Statut :

Titulaire ou Contractuel de droit public

Rémunération : grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale

Renseignements auprès du Directeur du CCAS :
Monsieur Patrice SOLIER : 04.71.60.66.93.

Poste à pourvoir le : 01/01/2023

Adresser lettre + CV avant le 01/10/2022 à :
Monsieur le Vice-Président du CCAS
par mail : ccas@saint-flour.net